Vendredi le 28 août 2026

OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL

Vendredi le 28 août 2026
RE : Carte d'accès / Consultation

Les organismes artistiques et culturels reconnus par la Ville de Longueuil ont pour mission de favoriser l'accès à la culture, la participation citoyenne, la diversité des pratiques et le rayonnement des artistes. Leur public est souvent **régional**, dépassant les frontières municipales. **L'obligation pour les non-résidents d'acheter une carte Accès Longueuil (100 $) pour s'inscrire à leurs activités crée une barrière qui nuit directement à cette mission.**

Argumentaire

1. **Contingence – Un principe légitime, mais qui s'applique mal aux arts et à la culture**
   La Ville souhaite naturellement prioriser l'accès de ses résidents lorsque les activités affichent complet. Ce principe est légitime dans les secteurs où la demande est très élevée : sports, loisirs populaires, activités aquatiques, camps, etc. Cependant, **ce principe ne s'applique pas de manière réaliste aux activités culturelles**.

2. **Une barrière financière disproportionnée**
   La carte coûte 100 $, souvent plus que le prix de l'activité elle-même. Pour les ateliers artistiques, les cours spécialisés, les activités de médiation culturelle ou les événements ponctuels, cette exigence est décourageante pour les non-résidents.

3. **Une baisse mesurable de la participation**
   Les organismes culturels attirent naturellement des participants de Boucherville, Saint-Lambert, Montréal, Saint-Bruno, etc. L'obligation de la carte entraîne :

- des inscriptions abandonnées,

- des activités annulées,
- une réduction du rayonnement culturel.

4. **Une incohérence avec la mission culturelle**
   Les organismes culturels ont une mission inclusive, souvent intermunicipale. La carte impose une logique administrative municipale à des activités qui ne reposent pas sur l'utilisation d'infrastructures de la Ville.

5. **Une charge administrative inutile**

   Les organismes doivent :

- vérifier les cartes,
- expliquer la règle,
- gérer les frustrations,
- rediriger les gens vers les bibliothèques,
- suivre les renouvellements.

   Cela détourne du temps consacré à la création, à la médiation et à la programmation culturelle.

6. **Une atteinte à l'équité entre disciplines**
   Les organismes dont le public est très local ne sont pas affectés. Les organismes culturels, dont le public est naturellement régional, sont pénalisés de manière disproportionnée.

7. **Une contradiction avec les objectifs municipaux**

La Ville souhaite :

- augmenter la participation culturelle,
- soutenir les organismes professionnels,
- renforcer la vitalité artistique.

La carte obligatoire pour les non-résidents va à l'encontre de ces objectifs.

VOICI NOTRE PROPOSITION :

Exemption pour les organismes culturels reconnus.

Nous recommandons que la carte Accès Longueuil soit exigée uniquement lorsque la contingence est démontrée. Dans le domaine des arts et de la culture, où les inscriptions ne saturent pas les capacités, cette exigence n'a pas de justification opérationnelle et nuit à l'accessibilité.

Les non-résidents ne devraient pas être obligés de détenir une carte Accès Longueuil pour s'inscrire aux activités offertes par les organismes culturels reconnus.

Diane Piché

Diane Piché

Porte-Parole pour le **Regroupement des Organismes Professionnels Artistiques de Longueuil**

Les membres du ROPAL,

Dominic Arcand, Asphalte Diffusion

Marie-Soleil Fortier, Zocalo Centre d'artistes en art imprimé

Grégoire Jay, Ensemble Mirabilia

Sylvain Massé, À Voix Haute

Hélène Poirier, Plein sud Art Actuel

Diane Piché et Carol Jones, Le Zèbre Jaune

Ariane-Li Simard Côté, Carré Théâtre et Carpe Diem

Nathalie Baroud, Voltage Créations Théâtrales

Lucie Gauthier, Métiers & Traditions

Dominique Lapierre, Théâtre de la Ville

Ania Morochnik, Agrégat

Vincent Pascal, Théâtre Tout Terrain

Stéphanie Roy, Théâtre Motus

Marie-Claude De Souza, Productions Langues Pendues